

4 • LES « ENFANTS DU PÊCHÉ » ET LES ORPHELINS

L'un des visages les plus troublants de la misère urbaine avant le XX^e siècle est certainement celui des bébés abandonnés. Des normes sexuelles et familiales strictes rendent l'acte sexuel et la conception hors mariage socialement inacceptables. Ce qui explique la pratique d'abandonner, devant une église, une maison bourgeoise ou une crèche, un bébé né d'une grossesse honteuse cachée à la famille et à la communauté.

Dès 1754, Marguerite d'Youville établit l'œuvre des « enfants trouvés » à l'Hôpital général des Sœurs grises. La crèche d'Youville connaît des taux de mortalité catastrophiques. En 1875, 88 % des 719 enfants admis y meurent en bas âge. De leur côté, les Sœurs de la Miséricorde envoient leurs bébés « illégitimes », nés dans leur hôpital pour les filles-mères, à la crèche d'Youville depuis le milieu du XIX^e siècle. Elles créent une crèche à même leur maison-mère en 1890.

Les enfants de cette nouvelle crèche connaissent-ils un meilleur sort ? Malgré une modeste amélioration, c'est environ 80 % des bébés qui y décèdent entre 1890 et 1921. Les infections ombilicales, les épidémies de bronchopneumonie et surtout les maladies intestinales liées à l'alimentation à base de lait de vache de mauvaise qualité expliquent cette mortalité exceptionnelle. Les Sœurs de la Miséricorde ne favorisent pas l'allaitement maternel pourtant pratiqué avec succès du côté protestant, par le University Lying-In Hospital.

Les bébés qui survivent restent à la crèche de la Miséricorde durant environ sept mois. Ils sont ensuite placés dans un milieu familial jugé moralement approprié ou à la crèche de Sault-au-Récollet. Après leur deuxième anniversaire, plusieurs poursuivent leur parcours institutionnel dans les orphelinats.



De haut en bas :

Crèche de la miséricorde, vers 1910.

Cartes-postales, BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CP 6314 CON

La pesée des nouveaux nés à la crèche de la Miséricorde, 1905.

Album universel, Vol. 22, no 1117 (septembre 1905), p. 623, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, PER M-176



HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE

L'Hôpital de la Miséricorde est l'une des rares institutions hébergeant des femmes enceintes célibataires, que l'on appelle les « filles-mères ». Sa création, de même que celle de la communauté des Sœurs de la Miséricorde, répond à la demande de l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, de « sauver la vie à une multitude d'enfants malheureux qui, parce qu'ils sont les fruits du crime, sont exposés à être victimes de la barbarie de leurs mères ». Cette dénonciation vigoureuse ne vise pas les pères de ces enfants, qui n'ont pas à porter le fardeau du « péché » des filles-mères.

L'hôpital pratique des accouchements supervisés et sécuritaires et se présente comme une institution de pénitence et de rédemption morale. Il entend ainsi donner aux « pénitentes » l'occasion d'expier leur péché afin de vivre de manière honorable selon les normes patriarcales de l'époque, en se consacrant à un mari ou à Dieu en menant une vie

cloîtrée en tant que « Madeleine ». Expier ce péché exige, aux yeux de l'Église et probablement de plusieurs femmes, de couper le lien materiel afin de pouvoir baptiser « l'enfant du crime » et éventuellement le placer.

À l'intérieur de l'institution, les sœurs donnent aux femmes et aux bébés des prénoms fictifs, selon un ordre alphabétique prédéfini. Le séjour d'une pénitente dure en moyenne trois mois. Selon les règlements, les mères incapables de payer une pension doivent séjourner dans la salle publique et effectuer, durant les six mois suivant l'accouchement, des travaux ménagers ou de supervision des enfants. Que leur bébé soit vivant ou non.

De gauche à droite :

Hôpital de la Miséricorde, rue Saint-Hubert, vers 1900.

Le Diocèse de Montréal à la fin du 19^e siècle, Montréal, 1900, Écomusée du fier monde

Emprise au sol de l'Hôpital de la Miséricorde, 1912.

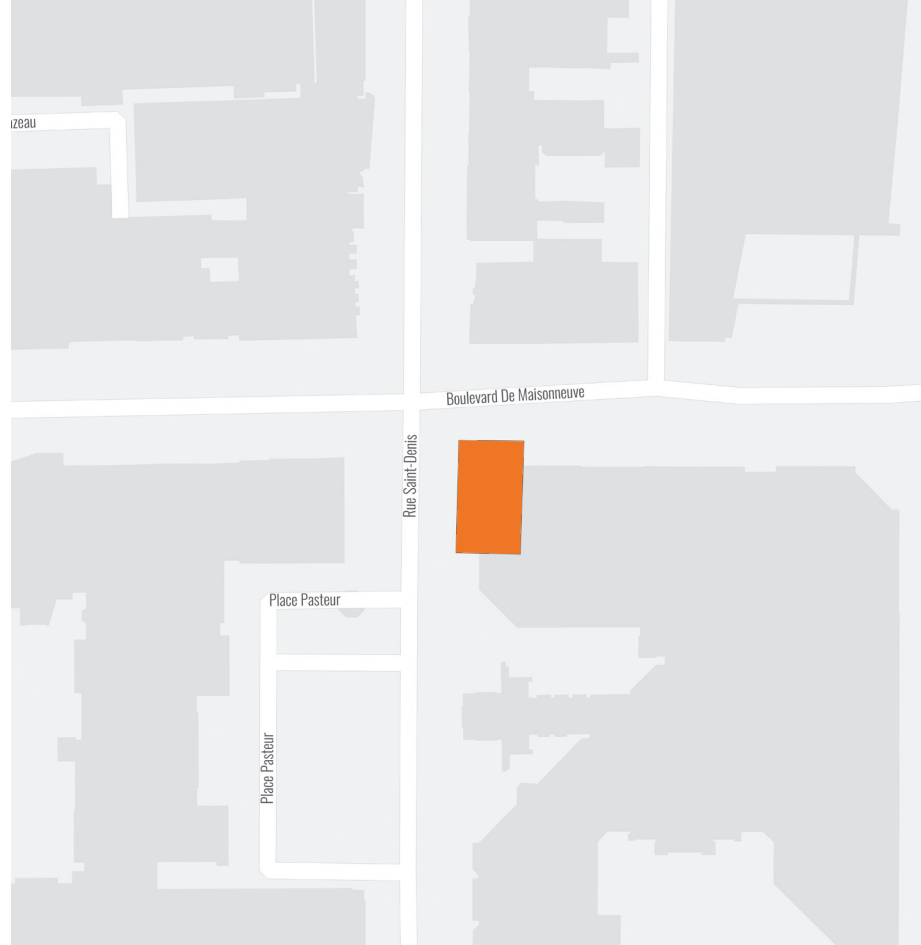
D'après Goad, Chas. E., Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots, Montréal, Chas. E. Goad, Co., civil engineers, 1912-1914.
Cartographie : Laura Barreto, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (UQAM)

ORPHELINATS

Sous l'impulsion de l'Église catholique, les institutions vouées à l'enfance en difficulté se multiplient dans la seconde moitié du XIX^e siècle : Orphelinat catholique de Montréal, Orphelinat Saint-Patrice, Hospice Saint-Joseph, Orphelinat Saint-Alexis, etc. Bien que leurs pensionnaires soient dits « orphelins », la majorité y sont placés par l'un de leurs parents. La plupart des enfants y restent moins d'une année, le temps que la famille puisse traverser une période difficile. Certains, comme les orphelins de père et de mère ou les enfants « illégitimes », ne sortent de l'institution qu'à leur majorité.

L'éducation de ces enfants repose sur l'enseignement religieux et l'apprentissage de travaux manuels jugés appropriés pour leur sexe. Les longues journées sont chargées de séances de prières communes et de travail qui visent à former de bons ouvriers et de bonnes ménagères catholiques, ainsi qu'à contribuer au fonctionnement de l'institution. C'est pour s'assurer des revenus additionnels que les Sœurs de la Providence construisent un atelier de couture et de broderie à l'Orphelinat Saint-Alexis en 1888.

Depuis le début du XX^e siècle, le mouvement de sauvegarde de l'enfance critique l'impact du milieu institutionnel sur le développement psychologique des « orphelins ». La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, une association féministe dirigée par Marie Gérin-Lajoie, réclame des pensions aux mères nécessiteuses comme substitut au



Emprise au sol de l'Orphelinat Saint-Alexis, 1912.

D'après Goad, Chas. E., *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*, Montréal, Chas. E. Goad, Co., civil engineers, 1912-1914. Cartographie : Laura Barreto, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (UQAM)

placement institutionnel des enfants. Cette revendication est appuyée par plusieurs groupes protestants, tels que la Société pour la protection des femmes et des enfants, qui entendent aussi favoriser le placement en milieu familial plutôt qu'en orphelinat lorsque la famille biologique est considérée inapte à assurer la prise en charge.



De gauche à droite, de haut en bas :

Orphelinat Saint-Alexis, 1922.
Archives Providence Montréal, M14.38 (03)

Orphelines et sœurs chez Clara Symes, 1870.
Archives Providence Montréal, M14_K2_3 (01)

Groupe de filles, 1946-1947.
Archives Providence Montréal, M14_K2_3 (07)

Dortoir à l'Orphelinat Saint-Alexis, 1922.
Archives Providence, Montréal, M14.38 (16)

